REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2016- 375 DU23 JUIN 2016

portant nomination du Directeur du Service de Santé des Armées.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement;

Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;

Sur proposition du Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 15 juin 2016,

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Le Médecin Colonel **Dèdonougho Martin HOUENASSI** est nommé Directeur du Service de Santé des Armées.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le23 juin 2016

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Je Je

Patrice TALON.

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République,

Moyak

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie

et des Finances.

Romuald WADAG

Le Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale,

Candide Armand-Marie AZANNAI

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MDPR/CDN 02 AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 INTERESSES 01 -JORB 1.